

Référence : Règlement communal du 13 décembre 2019 instituant un régime d'aides pour des personnes physiques en ce qui concerne l'acquisition d'un cycle ordinaire ou d'un Pedelec.

### **Avis et informations importants**

- La présente demande de subvention communale peut être sollicitée par une personne physique ou morale de droit privé.
- Pour pouvoir bénéficier de la prime le requérant doit être domicilié sur le territoire de la commune de Bettembourg et ne pas avoir bénéficié de la présente prime endéans les 5 dernières années. Le requérant peut introduire une demande de prime au profit de ses enfants mineurs domiciliés à la même adresse.
- La présente demande est à introduire auprès de l'administration communale de Bettembourg par voie postale à l'adresse :

Administration communale de Bettembourg  
BP 29  
L-3201 Bettembourg

ou par voie électronique à l'adresse [ecologie@bettembourg.lu](mailto:ecologie@bettembourg.lu) au plus tard **3 mois après réception** du document attestant le montant **de la subvention obtenue de la part de l'Etat**.

- Pour des **renseignements supplémentaires** veuillez-vous adresser au Service écologique :  
☎ 51 80 80 2848 email: [ecologie@bettembourg.lu](mailto:ecologie@bettembourg.lu)

### **Coordonnées du requérant**

<b>NOM, Prénom</b>			
<b>N° matricule</b>			
<b>Rue, numéro</b>			
<b>Code postal</b>	L-	<b>Localité</b>	
<b>Téléphone</b>			
<b>Courriel</b>			
<b>Nom de la banque</b>			
<b>Titulaire du compte</b>			
<b>N° compte IBAN</b>			
<input type="checkbox"/>	<b>Demande au profit de l'enfant mineur domicilié à la même adresse</b>		
<b>Nom de l'enfant</b>			

## Récapitulatif de la demande

### Attention :

Pour chaque subvention communale, les différentes pièces justificatives requises sont à joindre à la présente demande !

### Demande de subvention sollicitée pour cycle ordinaire ou Pédélec neuf

- Cycle ordinaire (vélo) ou cycle à pédalage assisté (Pédélec) neuf  
La subvention communale\* s'élève à 50 % de l'aide financière étatique.
- Cycle ordinaire (vélo) ou cycle à pédalage assisté (Pédélec) neuf pour toute personne inscrite auprès de l'office social de la commune  
La subvention communale\* s'élève à 75 % de l'aide financière étatique.
- Achat simultané d'un casque de vélo neuf  
La subvention communale\* s'élève à un maximum de 25.-€

\* Sur une période de 5 ans, une seule subvention communale est accordée par personne physique.

#### Pièces justificatives requises :

- Une copie du document attestant le montant détaillé de la subvention étatique
- Une copie de la facture acquittée d'achat du cycle et du casque
- Un certificat du revendeur indiquant que le cycle en question est bien équipé selon les prescriptions du Code de la route
- Le cas échéant, un certificat attestant l'inscription auprès de l'office social de la commune

### Demande de subvention sollicitée pour cycle ordinaire ou Pédélec d'occasion

- Cycle ordinaire (vélo) ou cycle à pédalage assisté (Pédélec) d'occasion  
La subvention communale\* s'élève à 15 % du prix d'achat (plafonnée à 150 €).
- Cycle ordinaire (vélo) ou cycle à pédalage assisté (Pédélec) d'occasion pour toute personne inscrite auprès de l'office social de la commune  
La subvention communale\* s'élève à 20 % du prix d'achat (plafonnée à 150 €).
- Achat simultané d'un casque de vélo neuf  
La subvention communale\* s'élève à un maximum de 25.-€

\* Sur une période de 5 ans, une seule subvention communale est accordée par personne physique.

#### Pièces justificatives requises :

- Une copie de la facture acquittée d'achat du cycle et du casque
- Le cas échéant, un certificat attestant l'inscription auprès de l'office social de la commune

## Déclaration

Le requérant affirme que la présente déclaration est sincère et complète.

Les subventions communales indûment touchées donnent lieu à restitution.

Par la présente signature, le requérant donne explicitement l'autorisation à la commune de Bettembourg d'utiliser les données du présent formulaire dans le cadre de la gestion des subventions.

Ces données ne seront pas transmises à des tiers non gouvernementaux ou assimilés sans l'accord explicite du requérant.

Bettembourg, le \_\_\_\_\_ 20\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

## Réservé à l'Administration Communale de Bettembourg

Date d'entrée:

Demande complète:

oui     non    ⇔ renvoyée en date du :

Subvention  
accordée:

oui



non    ⇔ motif du refus : \_\_\_\_\_

Article budgétaire : 3/542/648340/99001

Pour l'exercice budgétaire : 20\_\_

Montant accordé : \_\_\_\_\_ €

Vérifié et certifié exact

Bettembourg, le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_

Signature : \_\_\_\_\_